Monsieur Le Président,

Nous, licenciés au comité départemental de pétanque de l'Aveyron, passionnés de ce jeu et soucieux de son évolution, souhaitons vous interpeller via ce courrier sur plusieurs points qui nous paraissent ne pas aller dans le bon sens ou du moins qui suscitent le débat.
Tout d'abord, nous sommes en désaccord profond avec la décision prise de terminer les phases de poules lors des éliminatoires par secteur et finales, avant de bénéficier de la pause repas qui peut être ramenée dans certains cas à 45 mn. Nous dénonçons une absence d'équité sportive à même de fausser la compétition. En effet, certaines poules très homogènes peuvent effectivement amener des parties à durer plus de 2 heures. Aussi, comment accepter qu'en plus de devoir batailler prés de 6 heures pour sortir de poules, la pause repas soit ramenée à 45 mn, sans avoir la certitude de pouvoir trouver une restauration adaptée ou disponible. Cette pause restauration plus que raccourcie pose aussi le problème du respect, ou non, des réservations prises auprès des restaurateurs locaux.... Pendant ce temps, d'autres joueurs sortis de poule dés 10 h 30 auront plus de 4 heures de repos !
Comprenant cependant les raisons qui vous ont conduit à prendre cette décision, et soucieux du bien-être de tous les bénévoles qui organisent ces championnats, nous pensons qu'une pause ramenée à 1 h 30, avec des joueurs plus respectueux de la pause maximale de 15 mn entre 2 parties, serait une décision plus consensuelle. Par ailleurs, toujours dans le même objectif, pourquoi ne pas lancer des parties après poules dés le matin ?

Autre constat récurent : depuis plusieurs années les éliminatoires et finales qui se déroulent au mois de mars et avril voient les conditions météo se dégrader sérieusement (froid excessif, neige, pluie, grêle...).Ils devient de plus en plus difficile d'évoluer dans ces conditions, d'autant plus quand les terrains sélectionnés tels des terrains de quilles se transforment en véritable bourbier indignes de la pratique de ce sport.
Là aussi, nous connaissons vos contraintes ou vos limites concernant la gestion des calendriers qui sont étroitement liés et dépendants des calendriers des autres instances(Fédération, Comités Régionaux....). Il devient cependant urgent qu'une réflexion globale soit initiée pour parvenir à décaler tous les championnats sur la période allant de mi-avril à fin mai (compétitions prioritaires sur les Nationaux). Dans cette attente, il nous paraît judicieux de s'orienter vers une sélection de sites par secteur répondant à un cahier des charges bien précis et permettant ainsi en cas d'intempéries un déroulement des parties plus acceptable (terrains goudronnés ou avec gravette par exemple). Il ne s'agit pas d'écarter les sociétés souvent choisies (par défaut ?) comme celle de Luc, Cransac ou Rieupeyroux par exemple. On pourrait très bien imaginer que ces sociétés organisent la compétition sur d'autres sites à proximité, en coordination avec le club du terrain sélectionné, ou en sous-traitance, comme cela fut le cas sur le secteur villefranchois, avec la société d'Ambeyrac organisatrice des éliminatoires sur le site de Villeneuve, idem pour le club de Montlaur à Camarés. Il nous semble intéressant de favoriser ces mutualisations.
Par ailleurs, pourquoi ne pas utiliser des surfaces couvertes quand il en existe sur le secteur en cas d'intempéries sévères ? Des boulodromes ont été construits au fil du temps pour étendre justement les périodes de pratique de la pétanque. Des départements voisins n'hésitent pas à utiliser ces structures en cas de nécessité.

Voilà, Monsieur le Président autant de demandes et de questions qui nous paraissaient utiles et salvateur de porter à votre réflexion..... en espérant trouver un échos favorable !

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur Le Président, nos meilleures salutations sportives,